

On veut déterminer, par l'étude d'images d'IRM anatomique et fonctionnelle, si Monsieur T pourra continuer à exercer son métier d'écrivain à la suite de son AVC.

Démarche de résolution :

Ce que je fais ?

On va chercher si MT pourra continuer son métier. Les deux points essentiels pour continuer son métier sont la capacité de lecture et d'écriture.

Le but sera donc d'étudier la zone VWFA, à l'origine de la reconnaissance des mots écrits (lecture), et une zone dans l'hémisphère droit (écriture) car il est gaucher.

Comment je le fais ?

On utilise le logiciel Eduanatomist, qui permet d'observer des IRM.

On va comparer les IRM de MT avec celles d'un individu sain (n'ayant pas subi d'AVC) pour visualiser ces deux zones.

On visualisera les IRM dans un cas lors d'un mouvement du bras gauche (motricité = écriture) = IRM fonctionnelles, dans un autre lors d'une activité visuelle (lecture) = IRM anatomiques chez le patient et la personne saine.

Ce que je dois obtenir ?

MT peut continuer son métier, si les aires touchées par l'AVC (détériorées) ne sont pas confondues avec les aires permettant la lecture (VWFA), et l'écriture (hémisphère droit). A l'inverse MT ne pourra pas continuer son métier, si au moins l'une des aires sont confondues.